

Extrait du FCPE Jean Moulin

<http://fcpe.jmoulin.free.fr>

La FCPE satisfaite de l'abrogation de la loi Ciotti

-- La FCPE --

Publié le mercredi 7 novembre 2012

Fichier PDF créé le jeudi 15 novembre 2012

Copyright (c) FCPE Jean Moulin - Tous droits réservés

La FCPE se félicite de l'adoption par le Sénat d'une proposition de loi qui prévoit l'abrogation de la loi Ciotti visant à lutter contre l'absentéisme scolaire par la suspension des allocations familiales.

Depuis deux ans, la FCPE dénonce le scandale que constitue cette mesure : anti-pédagogique et injuste socialement. Ce n'était pas en étranglant financièrement les familles qu'on pouvait les aider à résoudre leurs difficultés.

La FCPE rappellera inlassablement que c'est dans l'Ecole qu'il faut chercher des solutions à l'absentéisme scolaire. C'est en redonnant du sens à leur présence à l'Ecole que l'on convaincra les élèves de la nécessité pour eux d'y être présents de manière assidue. C'est en assurant le remplacement de tous les enseignants absents que l'Education nationale démontrera l'importance de toutes les heures de cours.

C'est l'ambition que doit avoir la nouvelle loi d'orientation pour la refondation de l'école !